



**Coalition pour la culture et les médias**  
**CONTINUITÉ – ÉQUITÉ – SOUTIEN**

**Un pas de plus vers des lois sur les communications du 21<sup>e</sup> siècle**

Montréal, le 5 juin 2018 – La Coalition pour la culture et les médias se réjouit du lancement de la révision de la Loi sur la radiodiffusion et de la Loi sur les télécommunications annoncée ce matin. Les ministres Mélanie Joly et Navdeep Bains ont donné le coup d’envoi à cette révision attendue depuis le printemps 2016 et annoncée officiellement dans le budget 2017, en dévoilant la composition d’un comité d’experts qui sera chargé de faire des recommandations au gouvernement sur les modifications à apporter aux deux lois pour les adapter au contexte numérique.

La coalition est rassurée que la ministre Joly ait misé sur des personnes possédant une vaste expérience pour mener à bien la mise à jour de la Loi sur la radiodiffusion. Toutefois, elle constate que le mandat du comité lui est confié bien tard, ce qui fait en sorte qu’il se terminera après la prochaine élection, soit dans un an et demi. Ce délai – même s’il est raisonnable pour accomplir ce type de travail – est trop long par rapport à la vitesse à laquelle les changements technologiques s’imposent aux industries culturelles et médiatiques. Mentionnons simplement à ce sujet que la semaine dernière, le CRTC publiait un rapport faisant notamment état du fait que la télévision généraliste lutte pour sa survie.

La coalition et ses membres seront tout de même prêts à répondre aux questions du comité, le cas échéant, et ils sont impatients de connaître les résultats de ses travaux.

La Coalition pour la culture et les médias a vu le jour en 2017 et regroupe une quarantaine d’organisations actives dans le milieu culturel et médiatique représentant des centaines de milliers de personnes d’un bout à l’autre du Canada. Dans son Manifeste pour la pérennité et le rayonnement de la culture et des médias nationaux à l’ère numérique, la coalition demande aux gouvernements le rétablissement de l’équité fiscale et réglementaire, la mise en place de mesures efficaces de soutien, de même qu’une continuité des interventions gouvernementales en appui à la culture et aux médias nationaux.

**Les organisations membres de la coalition qui peuvent être jointes sur ce dossier :**

*Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)*

*Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists Performers’ Rights Society (ACTRA PRS)*

*Alliance Québec Animation (AQA)*

## Communiqué de presse

*Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS)*  
*ARTISTI*  
*Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)*  
*Association des professionnels de l'édition musicale (APEM)*  
*Association des propriétaires de cinémas du Québec (APCQ)*  
*Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)*  
*Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)*  
*Association québécoise de la production médiatique (AQPM)*  
*Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)*  
*Association québécoise des cinémas d'art et d'essai (AQCAE)*  
*Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM)*  
*Copibec*  
*Fédération nationale des communications (FNC-CSN)*  
*L'Association des documentaristes du Canada et son chapitre Québec*  
*Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)*  
*Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)*  
*Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC)*  
*Forum for Research and Policy in Communications (FRPC)*  
*Guilde canadienne des réalisateurs (GCR)*  
*Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)*  
*Les Amis de la radiodiffusion canadienne*  
*L'Observatoire du documentaire*  
*Michèle Rioux, directrice du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)*  
*Observatoire des réseaux et interconnexions de la société numérique (ORISON) - UQAM*  
*On Screen Manitoba*  
*Québec Cinéma*  
*Quebec English-language Production Council (QEPC)*  
*Regroupement des artisans de la musique (RAM)*  
*SOCAN*  
*Société civile des auteurs multimédia (SCAM)*  
*Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes du Québec (SOPROQ)*  
*Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)*  
*Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)*  
*Société du droit de reproduction des auteurs compositeurs et éditeurs au Canada (SODRAC)*  
*Société Internet du Québec*  
*Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ)*  
*Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et son Conseil provincial du secteur des communications (CPSC)*  
*Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB)*  
*Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale*  
*Unifor*  
*Union des artistes (UDA)*  
*Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)*

## Communiqué de presse

Pour information : Ronald Boisrond 514-802-2802 (rboisrond@scfp.ca)

<http://www.coalitionculturemedias.ca>

<http://www.coalitionculturemedia.ca>

<https://www.facebook.com/CoalitionCultureMedias/>

<https://twitter.com/CoalitionCM>